



VILLE de SAVERNE

Direction Etudes, Projets,
Travaux, Patrimoine
AS / KD

ARRETE MUNICIPAL N° 70 / 2016 S.T.

LE MAIRE DE LA VILLE DE SAVERNE,

Vu les articles L 2542-1 et L 2542-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article R 411-8 du Code de la Route,
Vu l'article R 610-5 du Code Pénal,
Vu la loi n° 82-623 du 27 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

CONSIDERANT QUE :

La mise en place de terrasse dans la rue Poincaré, nécessite la prise de mesures en matière de circulation et de stationnement.

ARRETE :

Article 1er : Pour permettre la mise en place de terrasses, le stationnement de tout véhicule est interdit dans la rue Poincaré côté impair.

Article 2 : La signalisation réglementaire correspondante sera mise en place par les services techniques municipaux.

Article 3 : Tout véhicule stationnant en un endroit interdit au présent arrêté sera considéré comme gênant, verbalisé selon la réglementation en vigueur et déplacé en fourrière.

Article 4 : M. le Commandant, Commandant la Compagnie de Gendarmerie de Saverne, M. le Chef de Service de la Police Municipale et Rurale de Saverne, M. le responsable de la voirie des Services Techniques Municipaux sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché selon les coutumes et publié dans la presse locale.

Ampliation sera adressée à :

- . M. le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Saverne
- . Monsieur le Commandant, Commandant la Compagnie de Gendarmerie de Saverne
- . Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale et rurale de Saverne
- . Monsieur le Capitaine, Commandant le Centre de Secours Principal de Saverne
- . Monsieur le responsable de la voirie des services techniques municipaux
- . Monsieur le Médecin Chef du SMUR – Hôpital Civil de Saverne
- . Messieurs les responsables de la presse
- . Monsieur SUHR – services techniques de la Ville de Saverne.
- . Monsieur BOURGUIGNAT - chargé de communication
- . Mme IRLINGER, directrice de cabinet du Maire
- . Recueil des actes administratifs

Saverne le 19 avril 2016

Le Maire :
Stéphane LEYENBERGER

